



Printemps 1992 (Vol. 4, N° 1) numéro d'article 5

L'absentéisme : une mise à jour

Ernest B. Akyeampong

L'absentéisme demeure pour les entreprises canadiennes un problème coûteux qui atteint des proportions de plus en plus grandes. Une étude approfondie de cette question, réalisée par l'auteur il y a quelques années, a révélé une tendance à la hausse des absences des travailleurs de 1977 à 1987 ([Akyeampong](#)). Depuis, le problème s'est aggravé. Par exemple, chez les travailleurs rémunérés à temps plein, le nombre de jours perdus par travailleur à cause d'absences pour raisons personnelles (c'est-à-dire «maladie ou incapacité» et «autres obligations personnelles ou familiales») a augmenté de presque une journée, soit de 8,6 (jours) en 1987 à 9,4 en 1990. De plus, comme on a pu l'observer pour la période de 1977 à 1987, la quasi-totalité de l'augmentation du nombre de jours perdus depuis 1987 est attribuable à des raisons personnelles ou familiales.

Cet article présente une mise à jour des données sur le niveau et la variation des absences des travailleurs pour des raisons personnelles et il fait ressortir les changements significatifs par rapport aux résultats antérieurs. Les concepts, les définitions, les mesures et le champ d'observation demeurent les mêmes que dans l'étude précédente (voir [Source des données, champ d'observation, définitions et mesures](#)).

Tendances récentes

Les estimations produites à partir de l'Enquête sur la population active révèlent une tendance à la hausse de l'absentéisme pour des raisons personnelles chez les travailleurs rémunérés à temps plein ces dernières années. Non seulement la fréquence des absences de ce genre a augmenté depuis quatre ans, mais le nombre de jours perdus à cause de ces absences s'est lui aussi accru.

Au cours d'une semaine moyenne de l'année 1990, près de 6,4 % (558 000) des travailleurs rémunérés à temps plein, occupant un seul emploi, se sont absentés de leur travail pendant une partie ou toute une semaine, pour des raisons personnelles. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que celui de 1987 qui était de

5,8 % (483 000). De plus, l'ensemble des heures de travail perdues est passé de 3,4 % à 3,7 % du total hebdomadaire des heures de travail prévues, pendant la même période. En extrapolant sur l'année entière, la perte de temps de travail due aux absences pour des raisons personnelles est passée de 8,6 à 9,4 jours par travailleur entre 1987 et 1990 ([tableau 1](#)).



Tableau 1 **Taux d'absentéisme des travailleurs rémunérés à temps plein, selon le sexe, 1977-1990***

Source : *Enquête sur la population active*

* *Taux de fréquence = (nbre de travailleurs absents ÷ ensemble des travailleurs occupés) x 100. Taux d'inactivité = (nbre d'heures pendant lesquelles les travailleurs sont absents ÷ nbre d'heures habituellement travaillées) x 100. Jours perdus par travailleur = taux d'inactivité x nbre de jours ouvrables dans l'année (250 pour cette étude).*

Entre 1987 et 1990, le nombre de jours perdus pour des raisons de maladie ou d'incapacité a augmenté d'un tiers de journée pour atteindre 6,7 jours par travailleur, tandis que les absences attribuables à des obligations familiales ou personnelles se sont accrues de plus d'une demi-journée, pour atteindre 2,7 jours en 1990.



Graphique **Taux d'absentéisme chez les travailleurs rémunérés à temps plein.**

Source : *Enquête sur la population active*

Chez les hommes, le temps perdu dû à des absences pour raisons personnelles a été en moyenne de 7,3 jours en 1990, soit à peine plus qu'en 1987 (7,2 jours). Pour les femmes, la situation était différente. Le nombre moyen d'absences pour des raisons personnelles a atteint 12,4 jours en 1990, soit une augmentation d'une journée et demie par rapport à 1987. Cette hausse est due surtout aux obligations personnelles ou familiales (une majoration de près d'une journée de travail qui a fait passer à 5,2 le nombre de jours perdus). Le nombre accru, sur le marché du travail, de femmes ayant des enfants d'âge préscolaire explique en grande partie la hausse constante des absences pour des raisons personnelles.

Depuis quatorze ans, le nombre annuel de jours de travail perdus pour des raisons de maladie ou d'incapacité chez les travailleurs rémunérés à temps plein a oscillé autour de 6,5 pour les hommes et de 7 pour les femmes. Mais pendant cette période de 1977 et 1990, les absences attribuables à des obligations

personnelles ou familiales chez les femmes détenant un emploi rémunéré à temps plein ont presque triplé, passant de 1,9 à 5,2 jours par an. Chez les hommes au contraire, le temps perdu a augmenté très lentement, de 0,7 jour en 1977, à un peu moins d'un jour, 13 ans plus tard.

Variation des taux d'absentéisme

Plusieurs facteurs influent sur la fréquence et les divers types d'absences pour des raisons personnelles. Les principaux facteurs sont : les conditions de travail (par exemple, l'ambiance du lieu de travail, le stress associé aux fonctions de l'emploi, les rapports employeur-employé, les dispositions des conventions collectives, les horaires de travail); l'existence de services communautaires adéquats à un coût accessible, comme les garderies et le transport en commun; la situation familiale, en particulier la présence d'enfants d'âge préscolaire et d'autres personnes à charge dans la famille; finalement, l'état de santé du travailleur, facteur étroitement lié à l'âge. Il est difficile de mesurer l'impact de ces facteurs, mais une comparaison des niveaux et des comportements eu égard aux absences pour des raisons personnelles selon certaines caractéristiques démographiques, la profession et l'industrie peut être fort utile.

Écarts selon certaines caractéristiques démographiques

La tendance à s'absenter du travail pour des raisons personnelles augmente avec l'âge. Cet énoncé se vérifie tant pour la fréquence des absences que pour le nombre de jours perdus par travailleur. On l'observe également chez les hommes et les femmes, quoiqu'il existe des différences importantes entre les facteurs sous-jacents, surtout chez les personnes âgées de 20 à 54 ans.

En 1990, la proportion de travailleurs ayant rapporté quelque absence pour des raisons personnelles pendant une semaine quelconque, se situait entre 5,0 %, chez les adolescents, et 7,1 % chez les 55 ans et plus. Les ennuis de santé expliquent principalement le haut niveau d'absentéisme chez les travailleurs âgés. En 1990, environ 6 % des travailleurs de ce groupe d'âge ont rapporté au moins une absence du travail pour des raisons de santé ou d'incapacité durant une semaine quelconque; la proportion correspondante chez les travailleurs adolescents était d'environ deux fois moins élevée (3,4 %). Toutefois, la différence correspondante de taux d'inactivité (c'est-à-dire du point de vue de la proportion d'heures de travail perdues à cause de ces absences par rapport à la semaine normale) entre les travailleurs âgés et les travailleurs adolescents a été relativement plus élevée (5,2 % contre 2,3 %). Ceci est dû au fait que la durée des absences pour cause de maladie ou d'incapacité est généralement plus longue chez les travailleurs âgés. En 1990, les travailleurs de 55 ans ou plus ont perdu 12 jours de travail pour ces raisons, tandis que les travailleurs adolescents en ont perdu 4,2 seulement. Cependant, dans tous les groupes d'âge, la proportion de travailleurs ayant rapporté des absences et le temps perdu chaque semaine ont été plus élevés en 1990 qu'en 1987.

Il semble que la présence d'enfants soit de plus en plus liée à l'augmentation des taux d'absentéisme des mères ayant un emploi rémunéré à temps plein, mais qu'elle ait peu d'effet sur ceux des pères. Les mères travaillant à l'extérieur du foyer ont perdu en moyenne 7,9 jours de travail en 1990 (6,5 jours en 1987)

pour s'acquitter d'obligations personnelles ou familiales. Dans les familles où il y avait au moins un enfant d'âge préscolaire, le nombre de jours de travail perdus pour des raisons personnelles ou familiales a été beaucoup plus élevé, soit de 25,1 en moyenne (20,5 en 1987). Par ailleurs, les travailleuses sans enfant n'ont perdu que 2,3 jours de travail en 1990. Chez les hommes, le nombre de jours perdus pour des raisons personnelles ou familiales n'a presque pas varié pendant la période : en 1990, il était en moyenne d'une journée environ lorsqu'il s'agissait d'une famille avec enfant(s) et de 0,8 jour pour une famille sans enfant ▼¹.



Graphique **Nombre moyen de jours perdus par les travailleurs rémunérés à temps plein, 1990.**

Source : Enquête sur la population active

Parmi les facteurs causant des taux d'absentéisme plus élevés chez les mères au travail, celui de la persistance de certaines traditions demeure important. Autrefois, lorsque peu de femmes travaillaient à l'extérieur de la maison, celles-ci s'occupaient généralement des responsabilités familiales telles que prendre soin d'un enfant ou d'un membre de la famille malade ou d'emmener un enfant chez le médecin ou le dentiste. Il semble que ce partage des charges parentales n'ait pas changé avec les années malgré la tendance grandissante de l'égalité vis-à-vis du soutien financier de la famille.

Écarts selon l'industrie

Entre les principales industries, il y a des écarts importants tant du point de vue du pourcentage de travailleurs rapportant des absences pour raisons personnelles pendant une semaine moyenne que de la répartition des différentes raisons pour le temps perdu dû à ces absences. La nature et les exigences des emplois de même que la composition des effectifs des industries selon le sexe sont deux facteurs importants qui expliquent ces écarts.

En 1990, les niveaux d'absentéisme ont été à peine plus élevés dans les industries productrices de biens que dans les industries de services. Par exemple, dans le secteur de la production de biens, 6,6 % des travailleurs rémunérés à temps plein ont rapporté un type d'absence au cours d'une semaine quelconque, ce qui représente une moyenne de 9,8 jours perdus par travailleur; dans le secteur des services, le même calcul donnait 6,4 % des travailleurs et 9,1 jours perdus par travailleur ([tableau 2](#)). Cependant, le nombre de jours de travail perdus pour cause de maladie ou d'incapacité a été nettement plus élevé chez les travailleurs des industries productrices de biens, où le travail est reconnu pour être plus dangereux ou exigeant sur le plan physique. Les absences pour ces motifs représentaient 82 % (8 jours) du temps perdu total par les travailleurs dans le secteur de la production de biens, comparativement à 67 % environ (6,1 jours) dans le secteur des services. En revanche, dans ce dernier secteur où la proportion de femmes est

plus élevée, il y a eu davantage de jours perdus en raison d'obligations personnelles ou familiales (3,1 jours, contre 1,9 dans le secteur de la production de biens).



Tableau 2 **Taux d'absentéisme des travailleurs rémunérés à temps plein, selon la province, l'industrie et la profession, 1990***

Source : *Enquête sur la population active*

* *Taux de fréquence = (nbre de travailleurs absents ÷ ensemble des travailleurs occupés) x 100. Taux d'inactivité = (nbre d'heures pendant lesquelles les travailleurs sont absents ÷ nbre d'heures habituellement travaillées) x 100. Jours perdus par travailleur = taux d'inactivité x nbre de jours ouvrables dans l'année (250 pour cette étude).*

Parmi les diverses industries, c'est dans celle de l'administration publique qu'on a observé les plus forts taux d'absentéisme, puis dans celle des industries manufacturières. Pas moins de 8 % des fonctionnaires se sont absentés de leur travail pour des raisons personnelles pendant la semaine entière ou une partie de celle-ci au cours d'une quelconque semaine en 1990, ce qui représente une moyenne de 10,8 jours de travail perdus pendant l'année. Dans les industries manufacturières, 7 % des travailleurs se sont absentés et 10,5 jours par travailleur ont été perdus en moyenne. La forte proportion de femmes employées dans l'administration publique explique sans aucun doute les niveaux d'absentéisme élevés dans cette industrie. Quant aux industries manufacturières, les taux élevés peuvent s'expliquer en partie par le fait que les emplois y comportent plus de dangers et qu'en général les travailleurs y sont plus âgés. De plus, les deux industries sont fortement syndiquées.



Graphique **Nombre moyen de jours perdus par les travailleurs rémunérés à temps plein, en raison d'obligations personnelles et familiales, 1990.**

Source : *Enquête sur la population active*

C'est dans le secteur de l'agriculture que les taux d'absentéisme attribuable à des raisons personnelles étaient le plus bas. Au cours d'une quelconque semaine en 1990, seulement 4,2 % des travailleurs se sont absentés, ce qui représente en moyenne 5,8 jours perdus par travailleur pendant l'année. Il semble que la raison pour laquelle les travailleurs agricoles sont plus nombreux que ceux des autres industries à faire de longues semaines de travail explique également les faibles niveaux d'absentéisme de cette industrie (voir,

dans le présent numéro, l'article de [G.L. Cohen](#) intitulé Les «bourreaux» de travail). Le caractère saisonnier du travail agricole et la courte durée durant l'année au cours de laquelle les travailleurs rémunérés sont occupés à temps plein expliquent évidemment ces taux exceptionnellement bas.

Si l'on examine les données de façon plus détaillée, on constate que le nombre le plus élevé de jours de travail perdus a été enregistré chez les travailleurs de l'industrie des soins de santé et des services sociaux (14,3 jours par travailleur en 1990) ainsi que chez les employés des banques et autres établissements financiers (11,7 jours). Ces niveaux s'expliquent par la prédominance des femmes dans ces industries. Les absences attribuables à des obligations personnelles ou familiales ont totalisé en moyenne 5,9 jours par travailleur dans les banques et autres établissements financiers et 5,3 jours dans l'industrie des soins de santé et des services sociaux. En 1990, le nombre de jours de travail perdus pour ces raisons a été environ deux fois plus élevé dans ces deux industries que dans toutes les autres réunies (2,7 jours). Dans l'industrie des soins de santé et des services sociaux, il est également possible que le stress lié aux fonctions des travailleurs et aux conditions de travail particulières (par exemple, les longues heures de travail, les horaires irréguliers et la forte exposition aux maladies) ait contribué à faire augmenter le nombre d'absences pour cause de maladie ou d'incapacité (8,9 jours par travailleur en 1990).

Les absences pour raisons personnelles des travailleurs rémunérés à temps plein de tous les groupes d'activité économique, sauf celui des transports, des communications et des autres services publics, ont engendré en 1990 des taux d'absentéisme, des taux d'inactivité et un nombre de jours perdus par travailleur plus élevé qu'en 1987. Dans l'industrie du transport, des communications et des autres services, ces indicateurs d'absence ont été les mêmes qu'en 1987.

Écarts selon la profession

Les cols blancs ont continué en 1990 d'avoir des niveaux d'absentéisme inférieurs à ceux des cols bleus ([tableau 2](#)). Ces deux catégories de travailleurs ont vu leurs niveaux d'absentéisme augmenter entre 1987 et 1990, mais l'écart s'est rétréci parce que les absences attribuables aux obligations personnelles ou familiales ont été plus nombreuses chez les cols blancs.

En 1990, environ 6,3 % des cols blancs se sont absentés de leur travail pour des raisons personnelles pendant une semaine typique entière ou une partie de celle-ci, ce qui s'est traduit par une perte moyenne de 8,8 jours par travailleur dans l'année. D'autre part, 6,7 % des cols bleus se sont absentés chaque semaine, le nombre de jours de travail perdus par travailleur pendant l'année ayant atteint 10,6. Fait qui n'a pas de quoi surprendre, 85 % des jours perdus par les cols bleus ont été attribués à la maladie ou à l'incapacité, comparativement à 63 % seulement chez les cols blancs.

Parmi les cols blancs, c'est le groupe des travailleurs spécialisés dans la vente qui a perdu le moins de jours en 1990 (6,9 jours par travailleur) suivi par le groupe des gestionnaires et des membres de professions libérales (7,9). Les employés de bureau ont enregistré le nombre le plus élevé (16,4). Chez les cols bleus, ce sont les travailleurs des industries primaires qui ont perdu le moins de jours de travail (7,7) et ceux des industries de la transformation, de l'usinage et de la fabrication qui en ont perdu le plus

(11,6).

Écarts selon la province

Les niveaux d'absentéisme varient selon la province. Entre 1987 et 1990, la tendance à s'absenter du travail et le total du temps de travail perdu pour des raisons personnelles ont augmenté dans toutes les provinces sauf en Colombie-Britannique, où les taux d'absentéisme ont baissé. Les travailleurs rémunérés à temps plein du Manitoba ont encore été ceux qui en 1990 ont eu le plus fort taux d'absentéisme (7,6 %), tandis que ceux de la Saskatchewan, ont eu tendance à moins s'absenter du travail (5,8 %). Du point de vue du temps perdu toutefois, ce sont les travailleurs du Québec qui demeuraient les plus susceptibles de s'absenter de leur travail pour des raisons personnelles (10,5 jours en 1990, contre 9,8 en 1987), la quasi-totalité de l'augmentation du nombre de jours perdus étant attribuable à des absences pour obligations personnelles ou familiales. Les travailleurs de l'Alberta et de la Saskatchewan ont encore été ceux qui ont perdu le plus petit nombre de jours de travail (respectivement 7,3 et 8,0, en 1990).

Conclusion

Au fil des ans, les travailleurs ont, partout au pays, négocié des clauses contractuelles qui ont amélioré leurs avantages au chapitre des congés pour raisons personnelles. D'autre part, un plus grand nombre de femmes ayant des enfants sont entrées sur le marché du travail. Il est donc difficile de déterminer quelle proportion de l'augmentation des niveaux d'absentéisme globaux est attribuable à de meilleurs avantages ou à un plus grand usage et laquelle est due à un nombre croissant de la présence de familles à deux soutiens ou monoparentales sur le marché du travail.

Le nombre de jours de travail perdus pour cause de maladie ou d'incapacité chez les travailleurs rémunérés à temps plein a très peu varié depuis 14 ans : il a oscillé autour de 6,5 jours par an pour les hommes et de 7 jours par an pour les femmes. Plusieurs facteurs ont eu pour effet de ralentir l'augmentation du nombre d'absences pour cause de maladie ou d'incapacité. Il y a eu des changements importants, dont la mise en place de programmes généraux conçus pour améliorer l'état de santé des travailleurs (par exemple, les programmes de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie et l'interdiction du tabac en milieu de travail), la réglementation de l'État sur les conditions de travail et la sensibilisation croissante des travailleurs et de la population en général à l'importance de saines habitudes de vie.

Toutefois, le nombre de jours de travail perdus pour obligations personnelles ou familiales a presque triplé pendant la même période. Il semble que cette augmentation témoigne largement du fait que de plus en plus de mères (en particulier celles qui ont des enfants d'âge préscolaire) deviennent des travailleuses rémunérées. Pour beaucoup de couples qui travaillent et de parents seuls, il est difficile de concilier les obligations professionnelles et familiales. Même avec un meilleur partage des responsabilités familiales entre les parents qui travaillent, il faudrait des efforts concertés des employeurs, des salariés et de la société en général pour réduire le taux global d'absentéisme.

Source des données, champ d'observation, définitions et mesures

Source des données

Les moyennes annuelles tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) réalisée par Statistique Canada forment la base de données de cette étude.

Champ d'observation

L'analyse porte sur les 8,7 millions de **travailleurs rémunérés à temps plein** qui possédaient un seul emploi durant une semaine quelconque en 1990. Elle exclut les travailleurs rémunérés à temps partiel qui, contrairement aux travailleurs à temps plein, ont un horaire de travail leur laissant, en général, plus de temps pour s'acquitter de leurs obligations personnelles ou familiales. Les travailleurs autonomes et les travailleurs familiaux non rémunérés sont également exclus du champ de l'étude parce qu'ils sont en général maîtres de leur horaire de travail. De même, les personnes cumulant des emplois ne sont pas prises en compte parce qu'il est techniquement impossible de déterminer, à partir des données de l'EPA, le temps perdu et la raison des absences pour chacun des emplois.

Définitions

Les absences des travailleurs pour des **raisons personnelles** sont divisées en deux catégories dans l'EPA : d'une part, les absences pour cause de «maladie ou incapacité» de l'individu et, d'autre part, les absences dues à des «obligations personnelles ou familiales». Ces deux genres d'absences représentaient environ le tiers des heures de travail perdues chaque semaine en 1990 chez les travailleurs rémunérés à temps plein. Les vacances ne sont pas prises en compte.

Mesures

Trois mesures des absences sont utilisées :

L'**incidence** est la proportion de travailleurs rémunérés à temps plein rapportant au moins une absence durant une semaine quelconque de l'année. Dans cette mesure, la durée de l'absence importe peu, que ce soit une heure, un jour ou la semaine entière.

Le **taux d'inactivité** représente la proportion d'heures perdues par rapport au total des heures hebdomadaires prévues ou «habituelles» des travailleurs rémunérés à temps plein. Cette mesure tient compte de la fréquence et de la durée des absences.

Les **jours perdus par travailleur** dans l'année sont calculés à partir de la deuxième mesure en multipliant le taux d'inactivité par le nombre estimé de jours ouvrables dans l'année (250 dans cette étude).



Mise à jour pour **Taux d'absentéisme des travailleurs rémunérés à temps plein, selon le sexe, l'industrie et la profession*** 1991

Source : Enquête sur la population active

** Taux de fréquence = (nbre de travailleurs absents ÷ ensemble des travailleurs occupés) x 100. Taux d'inactivité = (nbre d'heures pendant lesquelles les travailleurs sont absents ÷ nbre d'heures habituellement travaillées) x 100. Jours perdus par travailleur = taux d'inactivité x nbre de jours ouvrables dans l'année (250 pour cette étude).*

Un ensemble de données contenant les résultats à l'échelle nationale et provinciale pour la période de 1979 à 1991 est offert sur copie papier ou sur disquette compatible IBM au prix de 50 \$. Les demandes doivent être adressées à l'auteur.

Note

Note 1

Le fait que le congé de maternité (qui n'est certainement pas un facteur d'absentéisme) soit considéré comme faisant partie des «obligations personnelles ou familiales» dans l'EPA explique sans aucun doute les taux d'absentéisme très élevés parmi les femmes au travail qui ont des enfants d'âge préscolaire. Cependant, si on limite l'analyse seulement aux absences de courtes durées (partie de la semaine), on constate que les travailleuses avec enfant(s) d'âge préscolaire ont perdu plus du double de jours de travail pour obligations familiales ou personnelles que celles n'ayant pas d'enfant d'âge préscolaire.

Documents consultés

- AKYEAMPONG, E. «Les absences du travail pour motifs personnels», *La population active*, mensuel, 71-001 au catalogue, mai 1988, Ottawa, Statistique Canada. p. 87-121.
 - COHEN, G.L. [«Les bourreaux de travail»](#), *L'emploi et le revenu en perspective*, trimestriel, 75-001F au catalogue, printemps 1992, Ottawa, Statistique Canada, p. 8-15.
 - CROMPTON, S. [«Qui s'occupe des enfants lorsque la mère travaille à l'extérieur?»](#), *L'emploi et le revenu en perspective*, trimestriel, 75-001F au catalogue, été 1991, Ottawa, Statistique Canada, p. 72-80.
 - ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (OCDE). *Perspectives de l'emploi*, Paris, France, juillet 1991.
-

Auteur

Ernest Akyeampong est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Printemps 1992, Vol. 4, n° 1 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Tableau 1

Taux d'absentéisme des travailleurs rémunérés à temps plein, selon le sexe, 1977-1990*

	Taux de fréquence			Taux d'inactivité			Jours perdus par travailleur dans l'année		
	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales
		%	%		jours				
Les deux sexes									
1990	6,4	4,3	2,2	3,7	2,7	1,1	9,4	6,7	2,7
1989	6,6	4,4	2,2	3,8	2,7	1,0	9,4	6,8	2,6
1988	6,4	4,4	2,0	3,7	2,7	1,0	9,2	6,8	2,4
1987	5,8	4,0	1,7	3,4	2,6	0,9	8,6	6,4	2,2
1986	6,1	4,3	1,8	3,5	2,6	0,9	8,8	6,6	2,1
1985	6,1	4,3	1,8	3,4	2,6	0,8	8,6	6,6	2,1
1984	6,2	4,4	1,8	3,5	2,7	0,8	8,8	6,7	2,1
1983	6,0	4,3	1,7	3,4	2,7	0,8	8,6	6,7	1,9
1982	5,8	4,3	1,5	3,3	2,6	0,6	8,1	6,5	1,6
1981	5,7	4,2	1,5	3,2	2,6	0,6	8,0	6,4	1,6
1980	6,0	4,5	1,5	3,3	2,7	0,6	8,2	6,7	1,5
1979	6,1	4,5	1,5	3,2	2,6	0,6	8,0	6,5	1,5
1978	5,9	4,6	1,3	3,1	2,7	0,5	7,8	6,7	1,2
1977	5,5	4,3	1,3	3,0	2,5	0,5	7,4	6,3	1,1
Hommes									
1990	5,2	3,9	1,3	2,9	2,5	0,4	7,3	6,3	0,9
1989	5,4	4,1	1,4	3,0	2,6	0,4	7,5	6,5	0,9
1988	5,3	4,0	1,3	2,9	2,6	0,4	7,3	6,4	0,9
1987	4,9	3,8	1,1	2,9	2,5	0,3	7,2	6,4	0,8
1986	5,2	4,1	1,2	2,9	2,6	0,3	7,3	6,6	0,8
1985	5,1	3,9	1,1	2,8	2,5	0,3	7,0	6,3	0,8
1984	5,3	4,1	1,2	2,9	2,6	0,3	7,3	6,5	0,8

1983	5,2	4,0	1,2	2,9	2,6	0,3	7,3	6,5	0,8
1982	5,1	4,1	1,1	2,9	2,6	0,3	7,2	6,5	0,7
1981	5,0	3,9	1,1	2,8	2,5	0,3	6,9	6,2	0,7
1980	5,3	4,2	1,1	2,9	2,6	0,3	7,3	6,6	0,7
1979	5,4	4,2	1,2	2,8	2,5	0,3	7,1	6,3	0,8
1978	5,4	4,3	1,1	2,9	2,6	0,3	7,2	6,5	0,7
1977	5,0	4,0	1,0	2,7	2,4	0,3	6,8	6,1	0,7

Femmes

1990	8,1	4,8	3,3	5,0	2,9	2,1	12,4	7,1	5,2
1989	8,3	5,0	3,3	4,9	2,9	2,1	12,3	7,2	5,1
1988	7,9	4,9	3,0	4,8	2,9	1,9	12,0	7,3	4,7
1987	7,0	4,3	2,7	4,3	2,6	1,7	10,8	6,5	4,3
1986	7,4	4,7	2,7	4,4	2,7	1,7	11,0	6,7	4,4
1985	7,6	4,9	2,8	4,5	2,8	1,7	11,2	7,0	4,2
1984	7,7	4,9	2,7	4,5	2,8	1,7	11,3	7,1	4,2
1983	7,3	4,8	2,5	4,3	2,8	1,5	10,8	7,0	3,8
1982	6,8	4,7	2,2	3,9	2,6	1,2	9,6	6,6	3,1
1981	7,0	4,8	2,2	4,0	2,7	1,3	10,0	6,8	3,2
1980	7,1	5,0	2,1	4,0	2,8	1,2	9,9	7,0	2,9
1979	7,2	5,0	2,1	3,8	2,7	1,1	9,6	6,8	2,8
1978	6,8	5,1	1,7	3,6	2,8	0,8	9,0	7,1	2,0
1977	6,5	4,8	1,6	3,4	2,7	0,8	8,6	6,7	1,9

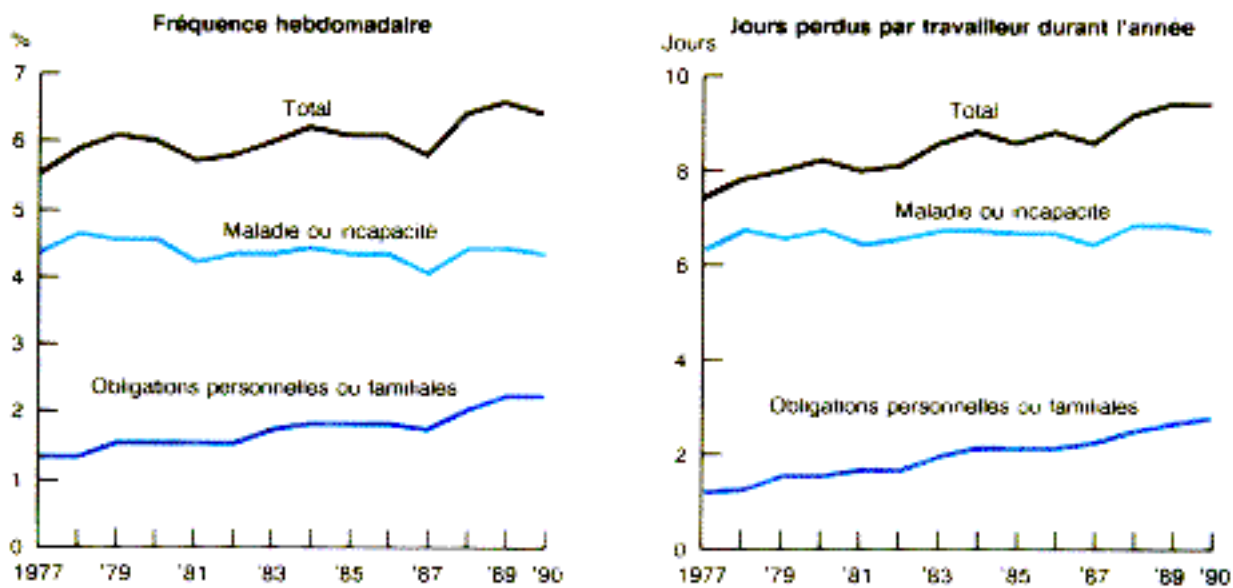
Source: *Enquête sur la population active*

* *Taux de fréquence = (nbre de travailleurs absents ÷ ensemble des travailleurs occupés) x 100. Taux d'inactivité = (nbre d'heures pendant lesquelles les travailleurs sont absents ÷ nbre d'heures habituellement travaillées) x 100.*

Jours perdus par travailleur = taux d'inactivité x nbre de jours ouvrables dans l'année (250 pour cette étude).

Taux d'absentéisme chez les travailleurs rémunérés à temps plein

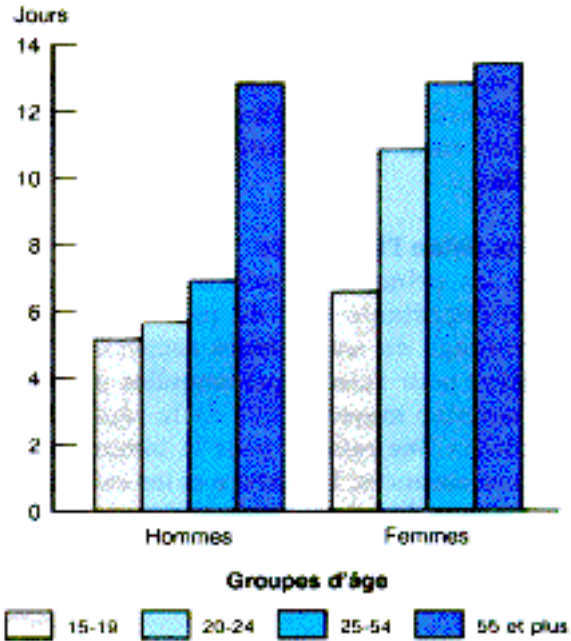
Le taux d'absentéisme a augmenté pendant la période observée. Cette croissance est presque entièrement attribuable aux obligations personnelles ou familiales.



Source: Enquête sur la population active

Nombre moyen de jours perdus par les travailleurs rémunérés à temps plein, 1990

Les jours perdus par travailleur pour des raisons personnelles augmentent avec l'âge.



Source: Enquête sur la population active

Tableau 2

Taux d'absentéisme des travailleurs rémunérés à temps plein, selon la province, l'industrie et la profession, 1990*

	Taux de fréquence			Taux d'inactivité			Jours perdus par travailleur dans l'année		
	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales
		%	%		jours				
Canada	6,4	4,3	2,2	3,7	2,7	1,1	9,4	6,7	2,7
Province									
Terre-Neuve	5,9	4,4	1,5	4,0	3,1	0,9	10,1	7,8	2,3
Île-du-Prince-Édouard
Nouvelle-Écosse	6,1	4,0	2,1	3,6	2,6	1,0	9,1	6,5	2,6
Nouveau-Brunswick	6,6	4,4	2,2	3,7	2,7	1,0	9,3	6,8	2,5
Québec	6,5	4,2	2,3	4,2	2,9	1,3	10,5	7,2	3,2
Ontario	6,7	4,4	2,2	3,8	2,8	1,1	9,5	6,9	2,7
Manitoba	7,6	4,9	2,7	3,6	2,6	1,0	9,0	6,4	2,6
Saskatchewan	5,8	3,6	2,2	3,2	2,0	1,2	8,0	5,1	2,9
Alberta	5,9	3,9	2,1	2,9	2,0	0,9	7,3	5,0	2,2
Colombie-Britannique	5,8	4,1	1,7	3,4	2,6	0,8	8,5	6,4	2,1
Industrie									
Secteur des biens	6,6	4,7	1,9	3,9	3,2	0,7	9,8	8,0	1,9
Agriculture	4,2	2,3	5,8
Autres industries primaires	5,8	4,4	1,5	3,6	3,1	0,5	9,1	7,8	1,3
Industries manufacturières	7,0	5,0	2,0	4,2	3,4	0,9	10,5	8,4	2,1
Construction	5,6	4,0	1,6	3,4	2,9	0,5	8,5	7,3	1,2

Secteur des services	6,4	4,1	2,3	3,7	2,4	1,2	9,1	6,1	3,1
Transport, communications et autres services publics	5,8	4,2	1,7	3,6	2,8	0,8	9,0	7,1	1,9
Commerce	5,4	3,5	2,0	2,9	2,0	0,9	7,4	5,0	2,4
Finance, assurances et services immobiliers	6,4	3,7	2,8	3,7	2,0	1,7	9,3	5,1	4,2
Services	6,6	4,1	2,5	3,8	2,4	1,4	9,6	6,1	3,5
Administration publique	8,0	5,5	2,5	4,3	3,1	1,2	10,8	7,8	3,0
Profession									
Cols blancs	6,3	3,9	2,4	3,5	2,2	1,3	8,8	5,5	3,3
Gestion et professions libérales	5,9	3,5	2,4	3,2	1,9	1,3	7,9	4,7	3,2
Travail de bureau	7,5	4,5	3,0	4,2	2,4	1,8	10,4	6,0	4,4
Vente	4,9	3,1	1,8	2,7	1,8	0,9	6,9	4,6	2,3
Services	6,1	4,5	1,7	4,0	3,1	0,9	10,0	7,8	2,2
Cols bleus	6,7	5,1	1,7	4,2	3,6	0,6	10,6	9,0	1,5
Industries primaires	5,0	3,6	...	3,1	2,6	...	7,7	6,6	...
Transformation, usinage et fabrication	7,4	5,6	1,9	4,6	3,9	0,7	11,6	9,8	1,8
Métiers de la construction	5,9	4,4	1,5	3,7	3,3	0,4	9,3	8,2	1,1
Transport	5,7	4,3	1,4	3,9	3,3	0,6	9,8	8,3	1,5
Manutention et autres métiers	7,4	5,7	1,7	4,5	3,9	0,6	11,2	9,7	1,5

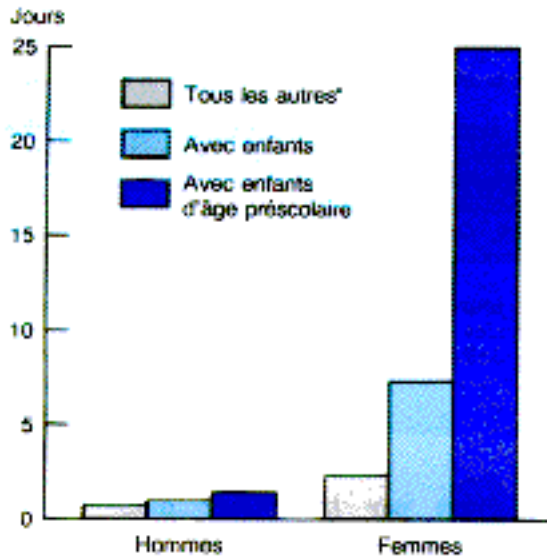
Source: Enquête sur la population active

Taux de fréquence = (nbre de travailleurs absents ÷ ensemble des travailleurs occupés) x 100. Taux d'inactivité = (nbre d'heures pendant lesquelles les travailleurs sont absents ÷ nbre d'heures habituellement travaillées) x 100.

Jours perdus par travailleur = taux d'inactivité x nbre de jours ouvrables dans l'année (250 pour cette étude).

Nombre moyen de jours perdus par les travailleurs rémunérés à temps plein, en raison d'obligations personnelles et familiales, 1990

La présence d'enfants contribue fortement à l'augmentation du taux d'absentéisme des femmes travaillant à l'extérieur, mais a peu d'effet sur celui des hommes.



Source: Enquête sur la population active

* Comprend les personnes seules et les personnes vivant dans des familles sans enfants.

Mise à jour pour 1991

Taux d'absentéisme des travailleurs rémunérés à temps plein, selon le sexe, l'industrie et la profession*

	Taux de fréquence			Taux d'inactivité			Jours perdus par travailleur dans l'année		
	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales
		%	%		jours				
Canada	6,2	4,1	2,0	3,8	2,6	1,1	9,4	6,6	2,8
Hommes	4,8	3,7	1,1	2,8	2,4	0,4	7,0	6,1	0,9
Femmes	7,9	4,7	3,3	5,1	2,9	2,2	12,8	7,2	5,6
Vivant dans les familles:									
Avec enfant(s)	9,2	4,5	4,7	6,4	2,8	3,6	16,0	7,1	9,0
Avec enfant(s) d'âge préscolaire	17,9	4,7	13,2	14,4	2,9	11,6	36,1	7,2	28,9
Autres**	6,5	4,9	1,6	3,7	2,9	0,7	9,2	7,3	1,9
Industrie									
Secteur des biens	6,2	4,4	1,7	3,9	3,1	0,8	9,7	7,7	2,0
Agriculture	3,9	2,1	5,3
Autres industries primaires	5,7	4,2	1,5	3,7	3,1	0,7	9,3	7,6	1,6
Industries manufacturières	6,7	4,8	1,9	4,2	3,3	0,9	10,5	8,3	2,2
Construction	4,9	3,7	1,2	3,1	2,6	0,5	7,8	6,6	1,2
Secteur des services	6,2	4,0	2,2	3,7	2,4	1,3	9,3	6,1	3,2
Transport, communications et autres services publics	6,0	4,4	1,6	3,9	3,0	0,8	9,7	7,6	2,1
Commerce	5,2	3,4	1,9	3,0	2,0	1,0	7,4	5,0	2,4

Finance, assurances et services immobiliers	5,8	3,2	2,6	3,4	1,7	1,6	8,4	4,4	4,1
Services	6,4	4,1	2,3	4,0	2,5	1,5	9,9	6,2	3,7
Administration publique	7,4	5,0	2,4	4,2	2,9	1,3	10,5	7,3	3,2
Profession									
Cols blancs	6,0	3,7	2,3	3,5	2,2	1,4	8,8	5,4	3,4
Gestion et professions libérales	5,8	3,5	2,2	3,3	1,9	1,3	8,1	4,9	3,3
Travail de bureau	7,3	4,2	3,0	4,3	2,4	1,9	10,8	6,0	4,8
Vente	4,7	3,0	1,7	2,7	1,8	0,9	6,8	4,5	2,3
Services	5,8	4,1	1,7	3,8	2,8	1,0	9,5	7,0	2,5
Cols bleus	6,5	5,0	1,5	4,2	3,6	0,6	10,6	9,1	1,5
Industries primaires	4,7	3,3	1,4	3,0	2,3	0,6	7,5	5,9	1,6
Transformation, usinage et fabrication	7,2	5,5	1,7	4,6	3,9	0,7	11,5	9,8	1,7
Métiers de la construction	5,5	4,4	1,1	3,7	3,3	0,4	9,2	8,2	1,0
Transport	5,9	4,9	1,0	4,2	3,8	0,4	10,5	9,4	1,1
Manutention et autres métiers	6,8	5,3	1,5	4,6	3,9	0,7	11,5	9,9	1,6

Source: Enquête sur la population active

* Taux de fréquence = (nbre de travailleurs absents ÷ ensemble des travailleurs occupés) x 100. Taux d'inactivité = (nbre d'heures pendant lesquelles les travailleurs sont absents ÷ nbre d'heures habituellement travaillées) x 100.

Jours perdus par travailleur = taux d'inactivité x nbre de jours ouvrables dans l'année (250 pour cette étude).

** Inclut les personnes seules et les personnes qui vivent dans des familles sans enfant.